

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Syndicat Intercommunal de Regroupement
Scolaire de
Béthemont-la-Forêt et Chauvry**

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Délibération n°: 004 -2021

Du : Vendredi 12 février 2021

Nombre de Conseillers :
en exercices : **08**
présents : **06**
votants : **06**

Date de la convocation :
08 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze février à 20 heures 30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni exceptionnellement en session ordinaire dans la salle des fêtes de Chauvry sous la présidence de Monsieur Didier Dagonet, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Président,

Délégués titulaires de la Commune de Béthemont-la-Forêt :

Mesdames Malvina Boquet et Isabelle Oger,
Monsieur Jean-Baptiste Rouault,

Délégués titulaires de la Commune de Chauvry :

Madame Aline Kasse,
Monsieur Jacques Delaune,

ETAIENT ABSENTS :

Madame Laetitia Galandon,
Monsieur Angel Garcia,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guerault,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Malvina Boquet,

OBJET : Avenant au marché de transports des circuits spéciaux scolaire :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Président,

Le Conseil Syndical,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés ; fonction de la date de la procédure,

Vu, le code de la commande publique ; fonction de la date de la procédure,

Vu, le projet d'avenant n°2 proposé par Ile de France Mobilités,